



Mode d'emploi du groupe de discussion « champignons77 »

1) On vous préinscrit au groupe :

Nous allons enregistrer tous les adhérents de l'AMF en tant que membre du groupe avec les mêmes adresses que pour les publications de ces annonces.

Dans un premier temps, vous n'aurez pas de droit particulier.

Chacun recevra un mail l'avertissant de l'inscription et devra choisir son mode de fonctionnement.

2) Vous choisissez l'une des 3 possibilités suivantes :

a) **Vous n'êtes pas intéressés** par ce qui se dit sur ce forum, vous n'avez rien de particulier à faire (vous pourrez à tout moment changer d'avis),

b) **Vous souhaitez être mis dans la boucle des échanges**, c'est-à-dire poser des questions ou y répondre, ou être simplement informé des messages qui circulent : c'est ce que nous appellerons devenir membre actif du forum.

Un membre actif peut poster un message à l'adresse champignons77@googlegroups.com et tous les autres membres actifs recevront ce message et pourront y répondre.

Pour l'instant, en tant que membre **non actif**, si vous postez un message à l'adresse champignons77@googlegroups.com, celui-ci ne sera pas diffusé sur le forum mais intercepté par les modérateurs du forum pour validation manuelle. Nous profiterons de cette interception pour vous rendre actif et, si c'est un vrai sujet que vous souhaitez publier, nous le diffuserons.

Si votre message a pour seul but de devenir membre actif, précisez le clairement :

- sujet : Activation de mon adresse mail pour le forum de l'AMF

- contenu : Nom : MAJUSCULE, Prénom : Albert

Un des modérateurs supprimera votre message pour qu'il ne soit pas diffusé à tous les membres et activera vos droits.

Après activation, vous pourrez publier vos sujets à l'adresse précédente ; ils seront directement diffusés sans être interceptés.

Si vous avez un compte Google, vous pourrez vous connecter directement sur la page web du groupe par ce lien : <https://groups.google.com/d/forum/champignons77>

Vous pourrez **créer vos sujets directement** à partir de la page web du groupe et vous pourrez **consulter les archives** (toutes les discussions passées et en cours); vous n'avez donc pas besoin de conserver les mails échangés.

c) **Vous souhaitez seulement consulter les archives** quand vous en avez envie et ne pas être mis dans le boucle des échanges de mails.

Pour ce faire il **faut impérativement avoir un compte Google** associé à votre adresse mail, ou en créer un si vous n'en avez pas. Connectez-vous à :

<https://groups.google.com/d/forum/champignons77>

et suivez les instructions. Vous trouverez en fichier annexe à ce document une **notice** expliquant la création d'un compte Google

A noter que vous pourrez toujours demander ultérieurement à participer aux échanges si vous le souhaitez.

Nota : les personnes qui étaient déjà inscrites aujourd'hui en tant que membres actifs seront désinscrites. Elles auront donc un nouveau mail d'inscription et devront ré exprimer leur choix de fonctionnement

Qu'est-ce que le groupe de discussion « champignons77 »

Le groupe est, sauf exception, réservé aux adhérents de l'association.

Il a pour but :

- d'échanger des informations, articles, médias... pouvant intéresser plusieurs personnes,
- de profiter des connaissances des différents membres pour aider à la détermination de champignons difficiles à reconnaître, à partir de photos et d'observations faites sur le terrain,
- de partager des photos de champignons intéressants,
- d'alerter sur l'état de la fonge par rapport aux conditions climatiques (absence de champignons suite à la sécheresse ou reprise des poussées),
- ou tout sujet susceptible d'intéresser plusieurs passionnés de mycologie.

A noter que les sujets s'adressant à l'ensemble des adhérents resteront diffusés sur « champignons77-annonces »

L'utilité du forum est aussi lié à l'intérêt de ses archives. Il s'agit donc de s'arranger pour que celles-ci soit faciles à exploiter.

Pour cela quelques règles de bonnes pratiques sont à garder en tête :

- lorsque vous répondez à une discussion, restez dans le sujet/thème de cette discussion,
 - lorsque vous créez un nouvelle discussion donnez-lui un sujet parlant,
 - assurez-vous que vos questions soient bien posées,
 - vous n'êtes pas obligés de tout comprendre ni de tout suivre, ne vous laissez pas impressionner si certains débats deviennent très techniques. Ne répondez que si vous estimez avoir une valeur ajoutée ou une réponse pouvant faire avancer le débat.
 - à l'inverse, il n'y a pas de question stupide ; la mycologie est compliquée et pleine de subtilités et les débutants ont forcément du mal à s'y retrouver.
- N'oubliez pas que tout message émis sur ce forum peut être lus par tous les adhérents, aussi utilisez la messagerie classique pour traiter des sujets plus « confidentiels ».

Remarques importantes concernant les demandes d'identification :

Fournissez un maximum d'informations sur les champignons trouvés :

- nature du terrain, les arbres présents, l'odeur, la saveur si vous avez le courage de goûter (et recracher bien sûr), les couleurs et caractéristiques des différentes parties (chapeau, lames, pied,...), les changements de couleur internes ou externes, la forme générale du chapeau, du pied (bien le déterrer),
- si vous pouvez joindre des photos, il faut qu'elles soient nettes et qu'on puisse voir le champignon sous toutes les coutures (dessus, dessous, pieds, gros plans,) ; vous pouvez rassembler plusieurs exemplaires judicieusement arrangés sur le terrain pour tout montrer (idéal pour mettre ensuite la photo dans la galerie photos du site), ou prendre plusieurs photos,
- veillez à ce que vos champignons soient frais; des champignons trop avancés ne sont souvent plus identifiables.

Ne soyez pas déçu si nous n'apportons pas de réponse. Le déterminateur peut avoir des doutes s'il n'a pas personnellement le champignon en main. En fonction de la qualité des renseignements et documents fournis, nous ne serons pas toujours capables de répondre à la question que vous nous posez souvent : est-ce que ça se mange ?

La détermination de différentes espèces ressemblantes dans une même famille nécessite souvent l'examen de tissus et des spores au microscope. Nous vous ferons parfois simplement ce genre de réponse : ce champignon fait partie de telle famille (sans préciser l'espèce, cas des familles nombreuses comme les russules, les cortinaires) ou c'est un champignon proche de ...